



Communiqué aux médias

Berne, le 26 août 2020

Initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»

Enfants et jeunes en bonne santé : le Conseil national doit agir en matière de tabac

Le Conseil fédéral a communiqué aujourd'hui son rejet à l'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac». Le Comité d'initiative est déçu de la position négative du Conseil fédéral. Le Parlement est maintenant appelé à mettre en œuvre une protection cohérente des enfants et des jeunes. Le Conseil national, grâce à une loi forte sur les produits du tabac, a le pouvoir de garantir enfin une protection efficace des enfants et des jeunes contre le tabac.

Les organisations de santé suisses s'accordent à dire que la publicité pour les produits du tabac et les e-cigarettes ne doit pas encourager les jeunes à fumer. Ils doivent être protégés de la publicité de manière efficace. La situation est alarmante, comme l'explique Alexander Möller, pneumologue pédiatrique à Zurich : **« Si vous ne fumez pas avant l'âge de 20 ans, vous ne deviendrez quasiment jamais un fumeur. Mais notre dernière étude le montre : plus de la moitié des adolescents de 15 à 17 ans fument déjà occasionnellement, même 70% des filles de 16 à 17 ans! »**

Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui ne deviennent pas les patientes et patients de demain. Les efforts déployés par le passé pour protéger les enfants ont eu bien trop peu d'effet. Aujourd'hui, il faut enfin une protection efficace des jeunes. Le Conseil national peut introduire cette protection dans la nouvelle loi sur les produits du tabac. Le Conseil fédéral le propose timidement, nous, les organisations, le demandons : c'est une solution simple permettant d'éviter l'augmentation des coûts de santé à la source et d'empêcher que les jeunes deviennent des patientes et patients à risque pour des maladies telles que le Covid-19.

Durable – également pour la protection des mineurs !

Le nouveau Parlement est appelé à créer un cadre juridique durable et efficace pour la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac. Il est inacceptable que ce groupe cible fasse l'objet d'une publicité aussi ouverte pour des produits dont il a été prouvé qu'ils sont massivement nocifs.



Grégoire Vittoz, directeur d'Addiction Suisse, se réfère à l'exemple des États-Unis : « **La créativité de l'industrie du tabac pour de nouveaux produits est une menace constante pour la santé des jeunes - notre initiative protège les enfants et les jeunes contre ces nouveaux dangers de la dépendance à la nicotine** ».

Le comité d'initiative suivra de près les discussions à venir au Conseil national et fera entendre les voix des organisations de santé et de jeunesse.

Mais ce n'est pas tout : la consommation de tabac en Suisse entraîne des coûts sociaux de cinq milliards de francs suisses par an en raison des pertes de production dues à la maladie, au chômage, à l'invalidité et aux décès prématurés. Avec une interdiction de la publicité, de la promotion et du parrainage des produits du tabac, la Suisse satisferait enfin à l'une des exigences centrales de la Convention cadre internationale pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) !

A disposition pour une interview :

Grégoire Vittoz, Directeur Addiction Suisse, Tél. 076 822 19 18

Dr med. Alexander Möller, pneumologue pédiatrique, Hôpital universitaire pédiatrique de Zürich, Tél. 044 266 70 79

Pour tout autre renseignement :

www.enfantssanstabac.ch

Reto Wiesli

Secrétaire du comité de l'initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac », 031 508 36 10, reto.wiesli@hausarzt Schweiz.ch

Sandra Hügli-Jost

Responsable de la communication mfe – Médecins de famille et de l'enfance Suisse
078 920 24 05, sandra.huegli@hausarzt Schweiz.ch

Les experts du domaine de la santé sont unanimes : la protection de la jeunesse est primordiale

Les mesures précédentes ainsi que le resserrement prévu sont encore loin d'être suffisants ! Derrière l'initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » se trouvent de nombreuses grandes organisations de santé en Suisse. En plus de l'Alliance pour la santé en Suisse, on y trouve mfe - Médecins de famille et de l'enfance Suisse, la Ligue suisse contre le cancer, des ligues pulmonaires cantonales, la FMH, l'Association suisse des droguistes (ASD), la Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse, et les sociétés suisses de pneumologie et cardiologie. À cela s'ajoute le conseil suisse des associations de jeunesse CSAJ. Swiss Olympic, l'association faîtière du sport suisse, l'association faîtière des enseignants suisses et l'Associazione Svizzera Non fumatori ASN, basée au Tessin, ont également rejoint l'initiative.